

**CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE A LA PRATIQUE
DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Le professeur d'éducation physique et sportive peut adapter son enseignement de façon à ce que tout élève puisse y participer en fonction de ses possibilités et de ses capacités résiduelles

Je soussigné (e), docteur en médecine, _____
Lieu d'exercice _____

Certifie avoir, en application du décret n° 88-977 du 11 octobre 1988, examiné l'élève :

Nom, prénom _____
Né (e) le _____

Et constaté ce jour que son état de santé entraîne :

- Une inaptitude totale** du auinclus
 Une inaptitude partielle du auinclus

Dans ce cas d'inaptitude partielle, pour permettre une adaptation de l'enseignement aux possibilités de l'élève, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles si l'inaptitude est liée :

Activités	Possible sans aménagement	Possible avec aménagement
Natation		
Danse		
Gymnastique		
Course de durée		
Basket-ball		
Sport de combat		
Volley-ball		
Tennis de table		
Badminton		
Course d'orientation		
Acrosport		

- A des types de mouvements (amplitude, vitesse, charge, posture)
.....
A des types d'efforts (musculaires, cardio-vasculaires, respiratoires)
.....
A la capacité à l'effort (intensité, durée)
.....
A des situations d'exercice et d'environnement (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques)
.....

Date, signature et cachet du médecin :